

Nantes, le 5 février 2024

## CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 9 FÉVRIER 2024

# Un territoire métropolitain au rendez-vous des enjeux et défis de la longévité

Face au vieillissement croissant de la population métropolitaine, Nantes Métropole agit pour être un territoire exemplaire en matière de longévité et répondre durablement, aux côtés des acteurs et des communes, aux enjeux et défis que cela pose. Pour y répondre, à la suite du Grand débat organisé par la métropole en 2019 sur la longévité, Nantes Métropole a créé en 2021 une feuille de route longévité métropolitaine avec 25 engagements et 70 objectifs opérationnels pour agir concrètement et collectivement en faveur de la longévité. Au quotidien, la métropole accompagne les personnes de plus de 60 ans, leur famille et les professionnels et leur propose un service public adapté et en proximité via ses 8 centres locaux d'informations et de coordination (CLIC) métropolitains. Ces guichets uniques dans les 24 communes permettent d'écouter leurs besoins, de les orienter, de leur apporter des informations et un soutien adapté. Ce service répond à un réel besoin avec une activité globalement en hausse : en 2022, plus de 11 000 personnes ont été aidées (+4 % par rapport à 2021), 486 situations complexes<sup>1</sup> ont été accompagnées (+15 % par rapport à 2021) et plus de 5 470 visites à domicile ont été rendues.

### Des actions en proximité pour répondre aux besoins des seniors

Depuis 2017, Nantes Métropole assure la gestion, le suivi, le co-financement et la coordination des 8 centres locaux d'informations et de coordination (CLIC) métropolitains. Les 24 communes de la métropole sont rattachées à un CLIC qui est la porte d'entrée pour les plus de 60 ans, leur entourage et les professionnels de la gérontologie et du maintien à domicile pour obtenir :

- Un accueil, des informations, une écoute et un soutien ;
- Une évaluation de leurs besoins et l'élaboration d'un plan d'aide personnalisé.

Chaque CLIC, en fonction des territoires couverts, propose un service public en proximité adapté aux besoins des seniors de plus de 60 ans pour prévenir la perte d'autonomie et participer à la lutte contre l'isolement, en complémentarité avec les dispositifs et services existants. Ce service public répond à un vrai besoin avec en 2022 :

- **Près de 11 360 personnes accompagnées** (dont 4 985 nouvelles) : +4 % par rapport à 2021. Parmi elles, 15 % sont âgées de 60 à 74 ans, 58 % ont entre 75 et 89 ans et 20 % 90 ans et plus. Parmi ces personnes accompagnées, 71 % sont des femmes.
- **Près de 14 000 dossiers traités** : +2 % par rapport à 2021. 68 % des demandes proviennent de la personne ou de son entourage. 38 % des demandes concernent l'accès aux droits, 40 % le maintien à domicile et 11 % les besoins en termes de structures d'accueil.
- **486 situations « complexes » accompagnées** : +15 % par rapport à 2021.
- **5 472 visites rendues à domicile.**
- 57 562 entretiens réalisés : +4 % par rapport à 2021.

Compte-tenu de l'évolution démographique du territoire et du vieillissement de sa population, **Nantes Métropole a renforcé son soutien financier aux CLIC avec une subvention annuelle augmentée de 66 % depuis 2017**, soit 935 293€ sur la période 2023-2026 (+ 373 564€).

1 - Une situation est dite « complexe » si elle implique plusieurs intervenants avec un besoin de suivi dans la durée. Plusieurs critères sont pris en compte : manque de contacts familiaux, pathologies multiples (troubles psychologiques, addiction...), isolement, difficultés pour les professionnels de passer le relais, notion d'urgence (maltraitance suspectée ou avérée), contexte environnemental difficile, refus d'accompagnement...

De plus, pour la première fois, la métropole a également réalisé **un travail de conventionnement pluriannuel d'objectifs et de moyens avec l'ensemble des 8 CLIC et les 24 CCAS métropolitains**. L'objectif est de se doter d'un outil de suivi collectif pour faire le point et évaluer les activités et les besoins de chacun, identifier ensuite des objectifs communs et spécifiques à chaque territoire pour se donner d'ici 2026 des perspectives partagées de travail.

En complémentarité, et pour poursuivre cette action en proximité et continuer à proposer des solutions les plus adaptées aux besoins, **Nantes Métropole a noué des partenariats avec des acteurs du territoire engagés auprès des seniors** :

- **La Maison des aidants** du centre communal d'action sociale (CCAS) de la Ville de Nantes : la métropole soutient financièrement ce lieu de soutien pour les aidants auprès de personnes âgées, malades ou dépendantes. Cela permet d'élargir son action à l'échelle de la métropole, pour co-organiser des formations auprès des aidants dans les communes et organiser des visites de soutien psychologique à domicile. En 2022, 1081 personnes ont pu être accompagnées, près de 1 000 entretiens ont été réalisés sur les temps de permanences et 370 entretiens individuels ont été menés par des psychologues (+58 % comparativement à 2021), dont 93 visites à domicile (40 en 2021). En 2022/23, les aidants de Nantes, Orvault, Saint-Herblain, Bouguenais, Vertou et Sainte-Luce-sur-Loire ont pu bénéficier de formations aidants, en partenariat avec les CLIC.
- **Les ergothérapeutes de Nantes Métropole** pour organiser des interventions à domicile permettant d'évaluer le besoin en aides techniques pour faciliter la vie quotidienne et le maintien à domicile. En 2023, 248 personnes en ont bénéficié et 426 interventions ont eu lieu à domicile. Depuis 2017, 786 personnes en ont été bénéficiaires.
- **Le Centre de Ressources et d'Expertise en Aides Techniques (CreAT)**, équipement métropolitain qui a ouvert ses portes fin 2019 pour découvrir et tester, dans un logement reconstitué, près de 250 aides techniques pour prévenir au quotidien la perte d'autonomie, avec les conseils d'ergothérapeutes. Depuis 2019, il a accueilli près de 2700 bénéficiaires : plus de 1 000 particuliers et 1 700 professionnels. À noter qu'en 2023 le CreAT a mené 16 actions « d'aller vers » pour aller au-devant des personnes et les informer des aides dont elles peuvent bénéficier en proximité, dans les communes de l'agglomération – 485 personnes ont été approchées.
- **L'Association de Santé d'Éducation et de Prévention sur les Territoires (ASEPT)** pour proposer une action de sensibilisation et d'information aux seniors de plus de 60 ans sur les déficiences sensorielles, en partenariat avec les CLIC. Cette action sera menée en 2024 et bénéficie d'un financement de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie

### Une politique métropolitaine en faveur de la longévité

Convaincue que les seniors représentent un formidable atout pour le territoire, Nantes Métropole a fait le choix de mener une politique publique dédiée en faveur de la longévité. Celle-ci est travaillée et portée collectivement, en lien étroit avec les 24 communes, les acteurs du territoire et déclinée dans une vingtaine de directions internes. La métropole porte cette thématique, aux côtés de l'ARS et du Département de Loire-Atlantique, chefs de file sur ce sujet.

Cet engagement se traduit par des actions fortes :

- **L'organisation d'un Grand débat métropolitain en 2019 « Longévité, ouvrons les possibles »** auquel 230 000 personnes ont participé et qui a suscité une forte mobilisation des 24 communes, d'acteurs et de citoyens.

- **La mise en place d'une gouvernance ouverte** : composée de 24 structures, elle permet de suivre les engagements pris par la métropole dans le cadre de la feuille de route métropolitaine et de rendre compte des avancées du territoire en faveur de la longévité. En décembre 2024 sera rendu le 1<sup>er</sup> rapport final réalisé, après 2 ans de travail, sur le thème : comment la métropole et les acteurs du territoire accompagnent le souhait des seniors de vieillir « chez eux » ?

- **L'adhésion au Réseau francophone « Villes amies des Aînés »** : 10 communes de la Métropole ont adhéré à ce réseau qui promeut un territoire bienveillant pour les seniors, dans tous les aspects de la vie sociale.

- **L'organisation de la 2ème édition du Festival Longévité en juin 2023**. Pendant 2 jours, 1 300 festivaliers ont pu échanger sur tous les sujets liés à la longévité : nouveaux modes d'habiter, proches aidants, accessibilité des soins, etc. Une riche programmation en proximité a été proposée à cette occasion par la métropole et les communes.

- **Une action métropolitaine en matière de prévention de la perte d'autonomie** : Nantes Métropole copilote avec le Département de Loire-Atlantique la Conférence des Financeurs de la prévention de la perte d'autonomie pour agir collectivement sur le sujet. En 2022 plus de 12 000 personnes en ont bénéficié et cela a permis de soutenir financièrement 93 projets d'actions collectives de prévention (sur les sujets du lien social, usage du numérique, santé globale, etc.), 102 actions collectives dans les 11 résidences autonomes et 14 projets de soutien aux aidants (sensibilisation, information, soutien psychologique collectif et individuel, formation, etc.). En 2024, une action de prévention clé en main sur les questions sensorielles chez les personnes âgées (vue, audition) est prévue, en lien avec les CLIC.

**Cette action et réflexion en faveur de la longévité se poursuit en 2024** notamment par le biais du Grand débat Fabrique de la Ville qui intègre le vieillissement de la population parmi les thèmes structurants en matière d'aménagement du territoire. Après la remise du rapport fin 2023, Nantes Métropole apportera dès le printemps 2024 ses réponses aux préconisations issues du rapport du Grand débat avec l'objectif de renouveler les modes opératoires de la fabrique de la ville.